

FORTSCHWIHR

INFOS

N° 161 | JANVIER 2025 |



LIBÉRATION DE FORTSCHWIHR

C'est dans la salle communale, le 31 janvier 2025 à 20h que sera présentée l'adaptation théâtrale du livre de Marie-Joseph BOPP, « Ma ville, à l'heure nazie », interprétée par Nicolas SCHREINER.

Le Défilé de la Liberté, constitué de 80 véhicules associatifs militaires de la Seconde Guerre mondiale, passera le 1^{er} février à 10h30. Il sera suivi d'une cérémonie commémorative devant le monument aux morts.

Un verre de l'amitié sera servi dans la salle communale où vous découvrirez l'exposition « De Gaulle, 1940-1945 » ainsi que l'exposition de photos, de documents, d'objets apportés par les habitants.

Soyez présents vers 10h00 – 10h15 à la mairie.

L'horaire de passage à 10h35 est estimatif.

Nous vous encourageons à pavoiser vos maisons.

COMMUNE

DE

FORTSCHWIHR

www.fortschwihr-alsace.fr

03.89.47.41.89

mairie.fortschwihr@wanadoo.fr

Retrouvez les actualités
de la commune sur :

 la page officielle
@Mairie de Fortschwihr

Ou

 PanneauPocket

en téléchargeant l'application
mobile gratuite

VŒUX 2025 DE M. LE MAIRE



COMMEMORATION À FORTSCHWIHR 31 JANVIER À 20H - 1ER FEVRIER À 10H35



Cérémonie de
commémoration
du 80^e anniversaire de
la Libération



LIBÉRATION
DE LA POCHÉ
DE COLMAR



Pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de la Libération, Colmar Agglomération organise un défilé de la Liberté le samedi 1^{er} février 2025.

Il sera constitué de véhicules associatifs militaires de la Seconde Guerre Mondiale qui retraceront le chemin des libérateurs de la Poche de Colmar.

L'ensemble des communes de Colmar Agglomération seront traversées, ainsi que Widensolen, Urschenheim, Grussenheim, Ammerschwihr et Sigolsheim (Kaysersberg Vignoble) qui elles aussi ont été durement touchées lors des combats de la Poche de Colmar.

Le passage du défilé de la Liberté est prévu à Fortschwihr le **samedi 1^{er} février 2025 vers 10h35**. Il sera suivi d'une cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Vous pourrez saluer et acclamer le convoi lors de son passage et pavoiser vos habitations.

PROGRAMME

Jusqu'au 1^{er} Février : Exposition "De Gaulle en 1945" dans la mairie.

31/01/2025 - 20h - Pièce de théâtre « Ma ville à l'heure nazie » dans la salle communale suivie du verre de l'amitié

01/02/2025 : Passage du défilé de la Liberté, cérémonie au Monument aux Morts et expositions dans la salle communale et la mairie

- **Entre 10h et 10h30** : montée des couleurs et remise de 5 drapeaux aux porte-drapeaux
- **10h35** : Passage du défilé pour la Liberté. Le public est invité à découvrir le cortège dans la Grand Rue devant le Monument aux Morts. Des drapeaux américains et français seront distribués.
- **A l'issue du défilé** : Cérémonie au Monument aux Morts en présence du Conseil Municipal des Jeunes, du Conseil des Sages, des pompiers et des jeunes sapeurs-pompiers. Lecture de discours et inauguration d'une plaque commémorative. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.
- **Dans la salle communale et la mairie** : présentation de différentes expositions
 - Présentation de vidéos sur « Fortschwihr pendant la guerre »réalisées par la classe de CM2 d'Isabelle ZANDONA avec Nadine RESCH en 2023
 - Exposition de maquettes de blindés
 - Exposition de photos et d'objets en lien avec Fortschwihr et l'Alsace dans la guerre
- **Possibilité de parcourir le sentier des bunkers**

02/02/2025 : Cérémonie à 11h à Colmar en présence du Président de la République Emmanuel MACRON. Les témoins de 1945 sont invités et mis à l'honneur



Information sur les deux défibrillateurs présents dans la commune



DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Comment utiliser un défibrillateur ?

1



Confirmez qu'il s'agit bien d'un arrêt cardiaque. Vérifiez si la personne est incapable de réagir, si elle respire toujours et si vous sentez son pouls.

2



Essayez de réveiller la victime. Vous pouvez lui crier à l'oreille ou applaudir à côté d'elle. Si elle ne se réveille toujours pas, il s'agit bien d'un arrêt cardiaque.

3



Appelez les secours (15 ou 18), dès que vous avez la certitude qu'il s'agit d'une situation d'urgence. Expliquez-leur la situation et dites-leur que vous disposez d'un défibrillateur.

4



Si y a quelqu'un d'autre sur place, cette personne peut aller chercher le défibrillateur pendant que vous commencez une réanimation cardiorespiratoire.

5



Délivrez un choc électrique au cœur de la victime si le défibrillateur détecte que c'est nécessaire. Vous devez vous assurer que la victime a le corps sec.

6



Continuez le massage cardiaque, pendant deux minutes supplémentaires, puis laissez le défibrillateur analyser le patient. Faites cela jusqu'à l'arrivée des secours.



Les Sapeurs-Pompiers de Fortschwihr sont à votre disposition pour toutes questions complémentaires



Positionnement
dans le village



**Entrée de la salle des fêtes
Rue de l'Eglise**



**Caserne des Sapeurs-Pompiers
28 Grand Rue**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le défibrillateur positionné à la caserne des pompiers possède une carte GSM. Lorsque vous ouvrez le coffret pour récupérer le défibrillateur, vous serez en communication directement avec le SAMU.

URBANISME

Comme une suite logique à 2023, un point sur l'année qui vient de s'écouler en terme d'urbanisme.

Important de rappeler aux habitants l'obligation de respecter la réglementation en vigueur pour ne pas être en infraction avec le Code de l'Urbanisme ; à ce titre, la commune de Fortschwihr est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis février 2014.

Ainsi et pour 2024, la commune a enregistré :

- 5 Permis de Construire (PC) : 2 acceptés, 2 refusés et 1 toujours en cours d'instruction au 31 décembre.
- 72 Déclarations Préalables de travaux (DP) : 67 acceptées, 4 refusées et 1 annulée.

C'est le service Application du Droit des Sols de Colmar Agglomération qui instruit tous les permis de construire déposés en mairie ainsi que certaines déclarations préalables de travaux jugées en interne trop "sensibles" notamment celles qui pourraient avoir un impact direct sur notre environnement local.

D'une manière générale, le nombre de permis de construire déposés a fortement diminué par rapport à 2023 alors que le nombre de déclarations préalables de travaux a lui fortement progressé.

En tout état de cause, une sensibilisation de la population par rapport à son cadre de vie.

Michel CAUMETTE
1^{er} Adjoint en charge de l'Urbanisme



CHANTIER ASSAINISSEMENT



Les mois passent et rien ne bouge (encore) sur le dossier assainissement.

Et pourtant le chantier est encore vaste pour boucler l'ensemble d'un projet défini en 2020, entre une tranche 2023 toujours pas terminée et une dernière tranche 2025, la plus importante de toutes en terme de travaux, toujours pas commencée, voire toujours pas officiellement validée par Colmar Agglomération, Maître d'Ouvrage de l'opération.

Et au-delà de cette décision purement politique, la mauvaise humeur d'une nappe phréatique qui ne donne toujours pas de signe de faiblesse, un paradoxe à se plaindre d'un trop plein d'eau !

Mais des choses bougent quand même un peu, avec la réception en mairie ces derniers jours de courriers d'information avant travaux, des sondages géologiques notamment, sur des secteurs d'investigation en lien avec la dernière tranche de travaux et/ou des relevés réguliers du toit de la nappe...alors croisons les doigts !

Michel CAUMETTE
1^{er} Adjoint en charge des grands travaux et de l'aménagement.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Auxiliaire de Justice, le conciliateur de Justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Il est chargé de faciliter le règlement amiable des différends relatifs à certains litiges...

Pour en savoir plus sur le rôle du conciliateur de Justice :

<https://www.justice.fr/fiche/conciliateur-justice>

Permanence : Mercredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous à la mairie de Bischwihr – 03.89.47.40.83 – M. Alain WILBRET

NOUVEAUX ARRIVANTS ET CHANGEMENT D'ADRESSE

➔ **Vous êtes nouvel arrivant sur la Commune**

Vous êtes invités à vous inscrire en Mairie, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre livret de famille le cas échéant.

➔ **Vous changerez d'adresse tout en restant à Fortschwihr ?**

Pensez à le signaler auprès de la Mairie.

L'association
**des jeunes sapeurs-pompiers
de Fortschwihr**

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Matériels et accessoires
pubricultures

Petites restaurations
Sur place
boissons, sandwichs

Vêtements et jouets

Exposants

12€ La table (180x80 cm)
+ espace portique (60cm)

Installation à
partir de 08h00

Dimanche 06 avril 2025
Entrée gratuite
De 09h00 à 15h00
Salle des fêtes
1 rue de l'église
68320 Fortschwihr

Contact Association des jeunes sapeurs-pompiers de Fortschwihr
06.65.49.13.66 fortschwirjrp@gmail.com

REPAS DES AÎNÉS

REPAS DES AÎNÉS

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025
À PARTIR DE 11H30
SALLE COMMUNALE
DE FORTSCHWIHR

Petit rappel pour le repas des aînés, inscrivez-vous en mairie au plus tard le 3 février 2025

RECENSEMENT CITOYEN

Vous allez avoir, ou venez d'avoir 16 ans : c'est le moment de vous faire recenser. Le recensement est une démarche obligatoire à faire à l'âge de 16 ans. A la suite de ce recensement, les autorités militaires vous convoqueront pour la journée de défense et de citoyenneté.

Ce recensement vous permettra d'obtenir votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, la possibilité de vous inscrire à des concours, examens et la possibilité de vous inscrire au permis de conduire.

Cette démarche est à effectuer, dans le mois du 16^{ème} anniversaire, en mairie muni des pièces suivantes : la carte d'identité ou passeport en cours de validité et le livret de famille des parents.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE JANVIER



M. René TRUNK,
88 ans, le 11 janvier



M. Jean HUSSER,
88 ans, le 25 janvier

PACS

Félicitations à Laurine
SCHAFFHAUSER et Adrien
CONRAD, le 24 janvier 2025



DATES A NOTER SUR VOS AGENDAS

Vendredi 31 janvier 2025	Réprésentation théâtrale "Ma Ville à l'heure Nazie"
Samedi 1 ^{er} février 2025	Cérémonie commémorative du 80 ^{ème} anniversaire de la Libération
Dimanche 23 février 2025	Repas des aînés
Lundi 10 mars 2025	Remise panneau 1 ^{ère} fleur
Dimanche 6 avril 2025	Bourse aux vêtements organisée par les JSP
Samedi 12 avril 2025	Foulées de Fortschwihr
Samedi 24 mai 2025, à confirmer	Journée citoyenne
Date à déterminer	Inauguration du panneau "S'Grianloch"
Date à déterminer	Inauguration du panneau "Village fleuri"

CULTES

Culte oecuménique à Kunheim le Dimanche 2 février à 10h
 Protestant : Dimanche 23 février à 10h
 Catholique : Samedi 15 mars à 18h30



LES ANNIVERSAIRES DE FÉVRIER :

Mme Josiane VINDEL,
Épouse PHAM,
75 ans, le 2 février.

M. François KETTLER
83 ans, le 2 février.

M. Yves LUDWIG,
71 ans, le 2 février.

M. Gérard BEUGNET,
83 ans, le 4 février.

Mme Paulette PETITDEMANGE,
Épouse MICHEL,
78 ans, le 6 février.

Mme Marguerite HOFFERT,
Épouse WAGNER,
80 ans, le 7 février.

Mme Fernande SCHAEFFER,
Épouse COUTINHO,
70 ans, le 8 février.

M. Christian MUNSCH,
73 ans, le 11 février.

Mme Marie-Anne PORTMANN,
Épouse FERRY,
77 ans, le 15 février.

M. Roland POIGNANT,
72 ans, le 18 février.

Mme Jacqueline LEMEUR,
Épouse VIECELI,
89 ans, le 19 février.

Mme Marie JACQUAT,
Épouse OBERLIN
73 ans, le 21 février.

Mme Marie-Paule GLAD,
73 ans, le 23 février.

Mme Martine ANTOINE,
Épouse MULLER,
89 ans, le 25 février.

Mme Edith BOSSERT,
Épouse REBERT,
87 ans, le 25 février.

M. Gérard CRETIN,
72 ans, le 28 février.

Directeur de publication : Christian VOLTZ

Conception : Vanessa BIGEL

Ont participé à ce numéro :

Michel CAUMETTE, Anne DAVID, Mathieu SOTOT, Catherine TOITOT,
Christian VOLTZ, Mathieu WOLGENSINGER

Crédits photos : Commune de Fortschwihr, Anne DAVID, Mathieu SOTOT,

